

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
Réclamations.....
Annonces anglaises.....

la ligne
5 fr.
4 fr.
3 fr.

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:
LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18. — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 12 fr.
Autres départements..... 5 fr. 12 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
Quai de l'Hôpital, 18.

BOURSE DE PARIS

Du 1 Septembre 1884

3 0/0 français.....	85 80	Crédit mobilier.....	802 50
3 0/0 amortissable.....	87 35	Crédit Lyonnais.....	830 55
3 0/0 nouveau.....	85 80	Mobilier espagnol.....	800 15
3 0/0 français.....	110 80	Union générale.....	1635
5 0/0.....	98	Foncière lyonnaise.....	705
Hongrois 6 0/0.....	98	Autrichiens.....	705
Russe 5 0/0.....	17 20	Lombards.....	328 75
Turc 5 0/0.....	17 20	Sarragosse.....	560
Égyptiennes 6 0/0 1877.....	397 50	Nord-Espagne.....	631 25
Égyptiennes d'Escompte.....	320	Nord-Atlantique.....	1380
Crédit foncier.....	1635	Suez.....	1380
Banque ottomane.....	715	Général de Londres.....	931 16
Banque Autrichienne.....	927 60	Panama.....	1380

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Scrutin de ballottage du 4 Septembre 1884

COMITÉ CENTRAL ÉLECTORAL

des Républicains radicaux

DE LA

3^e CIRCONSCRIPTION DE LYON

Citoyens,

Avant de procéder au second tour de scrutin, et pour répondre au désir d'un grand nombre d'électeurs, nous venons vous dire ce qu'est le candidat du Comité Central.

Le citoyen THIERS est né en 1843, dans la Nièvre, entré à l'École polytechnique en 1863, il sortit dans les premiers rangs de l'École d'application de l'artillerie et du génie en 1867.

Il était alors lieutenant.

La guerre le trouva capitaine à Belfort; il était occupé aux grands travaux de fortifications de cette place.

Le colonel Denfert, de républicaine mémoire, lui confia le commandement du fort de Bellevue. Le jeune capitaine demanda les mobiles du Rhône comme garnison. C'est à la tête de nos braves compatriotes qu'il fut assez heureux pour défendre victorieusement sa position contre l'ennemi.

C'est toujours avec une émotion profonde que le citoyen Thiers rappelle ce souvenir de l'année terrible; et souvent l'on a pu entendre la voix de ce patriote rendant justice au courage et à l'aide puissante qu'il trouva dans les mobiles du Rhône.

De leur côté les soldats n'ont point oublié leur chef.

Après dix ans écoulés, le souvenir du capitaine Thiers est encore vivant dans leur mémoire et leurs cœurs. — Il n'y a pas deux ans, en effet, une touchante cérémonie réunissait à Tarare, les anciens mobiles du Rhône et, dans cette réunion cordiale, ils offrirent une épée d'honneur au capitaine Thiers.

L'union étroite, née pendant la guerre entre les chefs et les combattants, se resserrait ainsi pendant la paix.

A la fin du siège, le colonel Denfert signala au gouvernement de la Défense Nationale le capitaine Thiers comme un des cinq officiers qui s'étaient le plus distingués pendant la défense.

C'est alors que pour la valeur et l'habileté qu'il avait déployées en défendant le sol de notre patrie contre l'étranger, c'est alors que le capitaine Thiers fut fait **chevalier de la Légion d'honneur** (18 avril 1871); le siège de Belfort avait pris fin le 17 février 1871.

C'est ainsi que la République sut rendre hommage au mérite et au courage du capitaine Thiers.

Plus tard, quand la France fut en proie à ce qu'on a appelé l'ordre moral, le capitaine Thiers, ami du républicain Denfert, républicain lui-même, fut victime de ses convictions. — Ne pouvant arracher de la poitrine de ce vaillant soldat, la croix qu'il avait noblement gagnée en luttant contre l'étranger, on supprima arbitrairement de ses états de service la glorieuse mention que lui avait valu sa conduite à Belfort.

Le capitaine Thiers fut envoyé dans les montagnes de la Savoie pour construire des routes et des forts. Là, dans l'isolement, on n'avait plus à craindre sa propagande républicaine.

Après le 16 mai, les états de service du capitaine Thiers furent rétablis.

En 1877, il vint à Lyon, où pendant quatre ans il construisit des forts, et se retrouva au milieu de ses anciens compagnons d'armes.

Tres connu, très estimé, considéré par tous comme un ardent républicain, Thiers ne tarda pas à s'attirer la sympathie des Lyonnais.

La démocratie lyonnaise, jalouse de recevoir dans son sein ce valeureux républicain, voulut en faire un de ses élus.

Les électeurs de la Croix Rousse le nommèrent conseiller général avec une forte majorité. C'est alors que pour se consacrer tout entier à ses nouvelles fonctions, le capitaine Thiers donna sa démission et rentra librement dans la vie publique.

Le citoyen Thiers a donc été élu au Conseil général comme Candidat du Comité Central des Républicains Radicaux de Lyon.

A ce Conseil, Thiers a toujours voté et parlé comme un franc et loyal républicain, il a toujours été fidèle à son mandat.

Il a pris une part active aux travaux les plus importants du Conseil général. Le citoyen Thiers a été le rapporteur écouté du projet de réseau départemental des chemins de fer. Comme Ingénieur, il a été d'un puissant secours dans la Commission des Travaux publics.

En qualité de conseiller, Thiers a émis des vœux pour la suppression du volontariat d'un an, la diminution du temps de service à l'armée active et l'égalité absolue de ce temps pour tous sans exception, pour la suppression des impôts indirects, la révision du cadastre, pour l'expulsion des récidivistes, et la création de caisses de retraite et d'asiles pour les invalides du travail.

Enfin, en vrai républicain, respectueux de la loi qui interdit aux conseils généraux les vœux politiques, il a émis et publié, mais hors session, un vœu pour la révision de la Constitution et le renouvellement partiel de la Chambre.

Voilà l'homme que nous vous présentons comme candidat à la députation.

Orateur éloquent, ingénieur habile, travailleur infatigable, le citoyen Thiers pourra rendre d'éminents services à la circonscription et à la France entière.

Ancien officier, ses connaissances spéciales, ses idées démocratiques sur la réorganisation de l'armée lui assureront une autorité incontestable.

Et ne l'oubliez pas citoyens, pour notre candidat comme pour nous mêmes, l'armée vraiment nationale, fortement organisée, est aujourd'hui notre sauvegarde; car seule, elle peut nous garantir la paix.

Votez donc tous pour le citoyen

E. THIERS

Conseiller général du Rhône

Vive la République!

La commission exécutive:

Eugène Vissel, Stéphane Roux, Laurent Jean, Joseph Besson, Amand, Pierre Samuel, Jean Decrand, Margue père, Chapuis.

Vu: E. THIERS.

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DE LYON

CANDIDAT DU COMITÉ CENTRAL
D^r CRESTIN

LES ÉCOLES RÉVOLUTIONNAIRES

Nous avons à Lyon un parti révolutionnaire, ni républicain, ni monarchiste, mais simplement nihiliste. Combien de bras a-t-il à son service? On l'ignore. Il y a au moins une tête répondant au nom de Peillon. Peillon est intervenu dans la lutte électorale; Peillon a affiché des manifestes disant que le vote était une mauvaise plaisanterie, que les candidats républicains ne valaient pas mieux que les candidats royalistes, que l'abstention était un devoir pour tout révolutionnaire sérieux jusqu'au jour où sonnerait le tocsin de la grande liquidation sociale.

Peillon a dû dépenser une somme assez ronde pour payer le papier, l'impression, le timbre et l'affichage des rouges placards. Il y a apparence que cette dépense, parfaitement stérile d'ailleurs, était dans les moyens de Peillon. Il aurait pu faire meilleur emploi de son argent. Il y a sans doute dans le prolétariat auquel il paraît tant s'intéresser des misères qu'il aurait pu soulager en éconisant sa prose et son papier. Mais c'était

son droit de faire ce qu'il a fait; il était seul juge. Peut-être a-t-il consolé quelques souffrants en les faisant rêver d'un avenir où tout le monde travaillant pour l'État, l'État donnera à chacun sa pitance quotidienne.

Où assure qu'il y a des malades qui ont pour toute religion cette pauvre utopie. Si Peillon est sincère, il est de ceux-là et son cas est purement pathologique.

Mais Peillon a de l'orthographe et de la syntaxe, un peu plus que n'en ont donné les ignorants généralement à cette classe laborieuse à laquelle il appartient.

Je gage que Peillon a appris ses lettres chez les congréganistes; je gage que les dix-neuf vingtièmes des socialistes intransigeants enrôlés sous la bannière du sieur Bonnet-Duverdier ont eu les mêmes éducateurs.

Tel fruit, tel arbre, tels élèves, tel enseignant. La République veut éprouver si d'autres instituteurs ne nous feraient pas une génération moins socialiste et plus raisonnable. Qui s'y est opposé jusqu'à ce jour? Le Salut public.

Il voit partout des attentats contre les personnes, des incendies, des préparatifs de destruction universelle, en Amérique, en Europe et même en Afrique. — Il oublie l'Asie.

Il affirme que c'est le même esprit qui inspire les révolutionnaires de toutes sectes et les incendiaires auteurs des sinistres qu'il signale. Et il ajoute que ceux qui ont inscrit sur leur programme « les destructions nécessaires », c'est-à-dire les réformes nécessaires, sont peu ou prou les complices du Comité de la dynamite.

Répétons au Salut Public que le parti de la dynamite, si parti il y a, ne procède pas de l'éducation républicaine, et que tous ou presque tous, les malheureux ou les misérables qui sont de ce parti ont été élevés dans les écoles que la République veut supprimer et que le Salut Public ne veut pas laisser supprimer.

Qu'il s'informe auprès du révolutionnaire Peillon.

L. BARTHENS.

LA NOUVELLE CHAMBRE

Nous continuons nos études de statistique sur la nouvelle Chambre, pour achever de la faire connaître dans toutes ses parties. Nous avons indiqué hier les représentants des principales professions qui se trouvaient parmi les élus du 21 août. Il nous reste encore quelques catégories à signaler.

Il y a d'abord celle des anciens officiers. Cet élément est très peu représenté à la Chambre; nous n'avons dans cette catégorie que onze membres, à savoir:

M. le colonel Tézenas, les commandants Royer et de Penlevoy, Margaine et le comte de Roys, anciens capitaines d'infanterie, de Mun et de Choiseul, anciens capitaines de cavalerie, de Maillé, ancien capitaine d'artillerie, Ballue, ancien capitaine de zouaves, le baron Reille, ancien officier d'état-major, et Datas, ancien intendant militaire.

Pour la marine, le nombre est beaucoup plus faible; il n'y a à la Chambre que trois anciens officiers de la marine: MM. Farcy, Langlois et de Douville-Maillefeu, plus M. Lavielle, ancien commissaire de la marine.

Les magistrats qui figurent parmi les nouveaux élus sont les suivants:

M. Gémont, conseiller à la cour de Riom; M. Girard, président du tribunal de Parthenay; M. Varambon, ancien procureur général, près la cour de Besançon; M. Labussière, procureur de la République à Clermont-Ferrand; M. Levêque, ancien procureur de la République à Dijon; René Goblet, ancien procureur général à Amiens; Trouard-Riolle, ancien juge au tribunal de Rouen; de Soland, ancien conseiller à Angers; MM. Ribot Turquet, Cazeaux, Allain-Targé; du Bodan, anciens substituts.

Parmi les anciens préfets de la République nous trouvons MM. Charles Ferry, Jules Deville, Edmond Robert, Marrot, Latrade, Antonin Dubost, Pierre Legrand; parmi les anciens sous-préfets, se trouvent MM. Pradet-Balade, Redat, Caurant, Bosc, Pelisse, Bizot de Fontenay.

Il y a aussi M. Léon Chevreau, ancien préfet, mais de l'empire, et M. Arthur Picard, ancien sous-préfet, mais également de l'empire.

Tous les ministres et tous les sous-secrétaires d'Etat sortants, moins M. Girard, ont été réélus. Quant aux anciens ministres ou sous-secrétaires d'Etat qui ont été aux affaires depuis dix ans, il y en a sept de réélus à savoir, pour les ministres:

MM. Lepère, de Marcère, Christophle, et pour les sous-secrétaires d'Etat: MM. Goblet, Jean Casimir-Périer, Jules Deville et Savary.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

FIL SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1^{er} septembre.

Un conseil des ministres a été tenu dans la matinée, au ministère de l'instruction publique.

Quatre ministres seulement étaient présents; MM. Constans, Tirard, Cocheret et Barthélemy Saint-Hilaire.

Ce dernier a présidé la réunion en l'absence de M. Jules Ferry.

Après l'expédition des affaires courantes, il a été décidé que le ministère serait représenté par M. Tirard à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Dupont de l'Eure qui doit, comme on le sait, avoir lieu dimanche prochain à Nebbourg.

M. Tirard, de son côté, s'est rendu au sein de la commission du traité de commerce franco-italien.

NOUVELLES ÉLECTORALES

Paris, 1^{er} septembre.

Les élections au scrutin de ballottage ne sont pas encore acquiescées que déjà l'on songe aux sièges que les options laisseront vacants.

C'est ainsi que nous croyons pouvoir annoncer comme certaines les candidatures intransigeantes de MM. Sigismond Lacroix dans le dix-huitième et Yves Guyot dans le dixième arrondissement, en remplacement de MM. Clémenceau et Camille Pelletan.

Dans le Lot, à Gourdon, on vient d'afficher une déclaration du docteur Calmeille, maire et conseiller général, affirmant que M. de Verainac aurait pris, dans une réunion publique qu'il présidait, l'engagement de se retirer au second tour de scrutin, s'il obtenait moins de voix que son concurrent républicain, M. Robert Calmon.

D'autre part, M. de Verainac prétend qu'il n'a pas pris cet engagement. Cet incident de la période électorale a provoqué quelque agitation.

Voici quelle est la situation électorale dans les Bouches-du-Rhône:

A Marseille, 2^e circonscription, restent en présence M. Clovis Hugues, intransigeant, et M. Simonin.

A Aix, MM. Pelletan et Fournier sont les seuls candidats, M. Labadié se retirant.

A Arles, M. Clémenceau n'a aucun adversaire.

A Nevers, la candidature de M. Albert Regnard, qu'on avait annoncée à la suite du désistement de M. Girard, n'est pas maintenue.

Dans une réunion que vient de tenir le comité de l'Union républicaine de Nevers, M. Regnard a déclaré qu'il ne voulait pas engager la lutte dans la crainte de compromettre le succès républicain.

M. Laporte, candidat intransigeant, reste donc seul en présence du candidat réactionnaire, M. Charles Martin.

Dans la circonscription de Verdun, M. Maury s'est retiré. M. Ch. Bunignier reste donc seul candidat républicain en présence de M. Salles, réactionnaire, qui a réuni au premier tour 6,000 voix, contre 10,000 données aux deux candidats républicains.

EN AFRIQUE

Formation d'un corps expéditionnaire

Paris, 1^{er} septembre. — Les journaux du soir publient sous toutes réserves la dépêche suivante:

Marseille, 31 août. — On assure qu'ordre a été donné de préparer immédiatement cinq grands transports pour faire passer des troupes en Algérie et en Tunisie.

Un corps expéditionnaire serait actuellement en formation.

Les troupes sont, pour la plupart, détachées du camp de Sathonay, près de Lyon.

La moitié de ces troupes sera embarquée à destination d'Alger, l'autre moitié à destination de Tunis.

Le premier détachement qui doit arriver incessamment à Marseille, sera composé de deux régiments de ligne, d'un bataillon de chasseurs.

Un second détachement le suivra de près. Les quais et la cannebière présentent l'aspect le plus animé.

Des soldats de toutes armes, artilleurs, chasseurs et dragons parcourent les quais, les rues avoisinantes et créent une sorte d'agitation.

Oran, 1^{er} septembre. -- On réunit actuellement à Mercheria de vivres et des munitions pour un corps expéditionnaire de 10.000 hommes.

On croit que les opérations d'ensemble ne pourront pas commencer avant la fin d'octobre, le railway jusqu'à Kreider ne devant être terminé qu'au commencement du même mois.

Rien n'est encore bien arrêté sur l'objectif définitif de l'expédition.

Oran, 1^{er} septembre. -- Les avis de Maghnia disent que Bou-Amema aurait été attaqué et razzié par les Ouled-el-Hadj, entre Aïnchaïr et Fagguig. Un combat violent a été livré entre les contingents de Bou-Amema et les Beni-Guill, qui ont été battus.

Les émissaires annoncent que Si-Sliman se porte vers l'Est; les Djambaa l'ont abandonné, allant vers l'Est.

A Raz-el-Ain, quinze tentes complètes et neuf isolées, des Harrar, viennent de rentrer. Les chefs indigènes sont partis pour essayer de ramener les autres.

Une entente serait établie définitivement entre Kaddour, Amema et Si-Sliman, qui nous attaqueraient prochainement par divers points.

Tunis, 1^{er} septembre. -- Ali-Bey et sa colonne sont toujours à Birin, faute de moyens de transport. Une grande quantité d'Arabes rebelles et de cavaliers se trouvent réunis à Cedria, plaine comprise entre Hamman-Lif et Grombella.

Ces Arabes ont envahi cette dernière ville, et Soliman, le cheikh de Grombella, a fui à Tunis. Hier une portion des notables des Beni-Regg, du Djebel-Serdj (fraction de la grande tribu des Drid), sont venus protester de leur soumission au bey.

Plusieurs cheikhs d'autres tribus sont également venus offrir au bey leurs concours et celui de leurs tribus.

Medhia, 1^{er} septembre. -- Tous les Métélits sont en pleine insurrection. Leur nouveau chef Salem ben Nassar, nommé après la prise de Sfax, s'est sauvé nuitamment à Sfax par voie de mer. Sa famille est prisonnière des insurgés.

Des feux de nuit annoncent des rassemblements parmi les nomades.

L'avis de l'Algérie est en rade. Il maintient la confiance dans la colonie européenne. La population indigène défendra la ville, elle ne démontre aucun esprit hostile.

De nombreux pillards infestent les environs, ils occasionnent de nombreuses alertes. Il court le bruit que les Métélits se dirigeront sur Tunis. La situation est grave dans la région de Kesjourcef, Mokennir, Monastir, Sousah.

Dans une alerte de cette nuit, un Arabe a été blessé grièvement. Il est à redouter pour la fête du Beïram quelques tentatives des Métélits sur les villes du littoral : la première ville menacée est Medhia. Cette ville est efficacement protégée par les pièces d'artillerie du *Voltigeur*. Il est sûr qu'une agression de jour sera vivement repoussée. On ne redoute qu'une attaque de nuit.

Tunis, 1^{er} septembre. -- Il est nécessaire actuellement d'envoyer de nouveaux renforts de France.

La colonne Corréard est revenue à Hammanlif. On croit qu'elle se sera repliée faute de munitions.

Hammet a été occupé hier matin par nos troupes.

On annonce que trois bataillons viennent de France, afin d'occuper la ville de Sousse. Cette nouvelle produit un excellent effet.

LA FIÈVRE JAUNE AU SÉNÉGAL

Paris, 1^{er} septembre.

Une dépêche du Sénégal donne des renseignements inquiétants sur l'état sanitaire.

La mortalité est toujours très grande et le fléau sévit toujours sur les Européens aussi bien que sur les indigènes.

La terreur causée par les ravages de l'épidémie est vive. Quelques cas de peste ont été signalés et cette constatation aurait eu pour effet immédiat d'ajouter encore à l'effroi général.

Aussi chacun cherche à fuir.

Le commandant du voilier, le *Danube*, en expédition, est littéralement assailli de demandes de passage.

Le steamer *Tames* emporte 40 passagers à destination de la France; la *Gorée* en ramène une centaine.

La panique commence à gagner la Gorée, bien que la présence du fléau n'ait pas été constatée.

Informations

Paris 1^{er} septembre.

Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie :

L'inscription d'office au tableau d'avancement, sous le titre de TUNISIE, de plusieurs officiers de terre.

Les nominations suivantes :

Le capitaine de vaisseau Lefèvre-Dubua est nommé major de la flotte à Lorient.

M. Merle-Dubourg, percepteur à Soleymieux (Loire), est nommé à Saint-Amand-Verdome (Loir-et-Cher), en remplacement de M. Chanaal, nommé à Soleymieux.

Le ministre de France à Tunis

M. Roustau arrivera samedi matin à Marseille. Avant de partir pour Paris, il ira voir sa mère, qui habite la Ciotat.

Le ministre de France à Tunis arrivera à Paris lundi ou mardi prochain.

Le séjour de M. Roustau à Paris sera de courte durée.

Les troubles de Marseille

Le gouvernement italien a demandé au gouvernement français et a obtenu immédiatement la communication textuelle des pièces de l'enquête supplémentaire sur les troubles survenus à Marseille au mois de juin dernier.

Il est inexact que l'Italie ait demandé d'avance la publication de ces pièces, car il est naturel qu'elle veuille les examiner avant de formuler une demande quelconque à leur sujet.

Les soldats morts en 1870-71

M. Hérold vient de prendre des mesures pour que toutes les tombes ou reposent les malheureux soldats tués autour de Paris pendant la dernière guerre soient réparées et entretenues dorénavant avec le plus grand soin.

Des mesures analogues vont être prises pour les tombes des soldats morts en Allemagne. Celles qui existent en Alsace-Lorraine sont entretenues avec le plus grand soin; malheureusement il n'en est pas de même partout. En Silésie, par exemple, presque toutes les croix tumulaires tombent de vétusté.

Faux bruits

Contrairement aux bruits de journaux, il est absolument inexact qu'il soit question du cardinalat pour M. Freppel.

Jamais le gouvernement français ne consentirait à donner son adhésion en faveur d'un de ses plus mortels ennemis.

Les pêcheries de Terre-Neuve

Il paraît que les pourparlers engagés à Londres, entre délégués français et anglais, au sujet du règlement concernant les pêcheries de Terre-Neuve, menacent de s'éterniser sans qu'il en sorte une solution acceptable pour les deux gouvernements.

M. le contre-amiral Pierre, dont la mission ne devait durer que quelques semaines, est toujours à Londres, et rien ne fait présager son prochain retour.

Petites nouvelles

Le ministre de l'intérieur fait faire en ce moment, à la direction de la presse, un relevé de toutes les appréciations des journaux étrangers sur le résultat des élections.

Une vaste pétitionnement est organisé en Algérie, pour demander au gouvernement de rapporter le décret de la Défense Nationale naturalisant en masse tous les Israélites. A Oran, les signataires sont déjà très nombreuses.

Le bruit court que M. Granet serait nommé préfet de la Haute Garonne, en remplacement de M. Merlin.

Etranger

Espagne

Départ d'ouvriers pour l'Algérie

Madrid, 1^{er} septembre. -- Soixante-quatre ouvriers espagnols sont repartis d'Almería pour le sud de la province d'Oran.

L'Iberia dit que le gouvernement français, ayant déjà dédommagé nombre de victimes espagnoles de Saïda, dédommagera également les autres victimes quand il connaîtra l'étendue de leurs pertes.

Angleterre

Le traité de Berlin

Londres, 1^{er} septembre. -- Le Times dit que les puissances commenceront bientôt leur action commune pour l'exécution de l'article 61 du traité de Berlin, relatif aux réformes à apporter dans le gouvernement de l'Arménie. La première démarche consistera à demander une réponse à la dernière note collective.

Allemagne

Le gouvernement et le Vatican

Berlin, 1^{er} septembre. -- La Gazette du Nord dit qu'à la suite de l'intervention officieuse de M. Schloesser, ministre allemand, l'accord du gouvernement prussien avec le Vatican est probable.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

LOIRE

Un drame de la misère

Saint-Etienne, 1^{er} septembre. -- La nommée Maria Bressonnet, âgée de 20 ans, dévideuse à Terrenoire, a été trouvée hier soir, à 8 heures, au Moulin-Neuf, étendue sous le hangar de M. Fournier. Cette malheureuse qui a déclaré n'avoir rien mangé de la journée et manifestait l'intention d'aller se jeter à l'eau, a été conduite à l'hôpital.

Tribunal correctionnel

On n'a pas oublié qu'à la suite d'un manifeste rendu public dans lequel il était dit que M. Richarme avait fait partie du conseil de surveillance de la Banque Européenne, dont on connaît la déconfiture, ce candidat avait intenté une action en diffamation à M. Chavanne auteur de ce libelle.

Le tribunal de Saint-Etienne a condamné aujourd'hui M. Chavanne à 1,000 fr. d'amende, à 3,000 fr. de dommages envers M. Richarme et aux dépens.

Cela se passe de commentaires et contribuera, croyons nous, au succès de M. Richarme dimanche prochain.

ISÈRE

Cour d'assises de l'Isère.

Suite de l'audience du 31 août.

Grenoble, 1^{er} septembre. -- La deuxième partie de cette audience a été consacrée à une affaire de vols qualifiés dans laquelle sont impliqués deux accusés : Jean-Marie Truchet, âgé de 19 ans, ouvrier emballer, et Alexandre Berger, âgé de 18 ans, ouvrier serrurier, tous les deux sans domicile fixes.

Ils sont condamnés chacun à 8 ans de réclusion et 20 ans de surveillance.

Audience du 1^{er} septembre

Auguste M.-C., âgé de 40 ans, né à Vaulmaveys, domestique au Péage-de-Vizille, comparait devant le jury sous l'accusation d'attentat à la pudeur sur une petite fille de 8 ans.

Malgré une excellente plaidoirie de M. Charbonnier, M.-C. est condamné à un an d'emprisonnement.

Conseil général

Le conseil général a voté dans sa séance d'hier un crédit de 1,340 fr. pour le service des observations météorologiques en témoignage à la commission météorologique son regret de ne pouvoir faire mieux.

Il a en même temps émis le vœu qu'on rétablisse les cartes d'égalité pressions, selon le mode suivi au début, c'est-à-dire que le cadre contienne tous les jours trois cartes de lignes isobares, celle du jour et celle des deux jours précédents, ces cartes aux lignes noires, rouges et bleues établies par le bureau étant les seules d'une lecture facile au public.

M. le président a donné lecture d'une proposition signée par plusieurs membres tendant à ce que le conseil émette le vœu que la chasse à la bécasse et au gibier d'eau soit ouverte au mois de mars, qu'elle soit permise sur les cours d'eau en temps de neige et qu'aucune prohibition spéciale au département de l'Isère ne figure dans les arrêtés futurs de M. le préfet.

M. le président lit encore une proposition tendant à l'émission du vœu que la Compagnie P.-L.-M. prenne les mesures nécessaires afin que les trains correspondent plus directement avec ceux de la

grande ligne, de manière à ce que les voyageurs ne soient pas obligés de stationner plus de 20 minutes à Saint-Rambert ou à Rives.

L'urgence est prononcée et ces deux propositions sont prises en considération.

Sur la proposition de M. le préfet, il est décidé qu'il sera procédé dans la séance de vendredi à l'élection de la commission départementale.

Concert de l'Echo de la Tronche

La Société musicale de l'Echo de la Tronche donnera dimanche prochain, 4 septembre, à une heure de l'après-midi, un concert à ses membres honoraires.

Voici le programme de ce concert qui aura lieu au Jardin des plantes, sous la direction de M. Louis Welsch, l'habile chef de cette sympathique société :

PREMIÈRE PARTIE

- | | |
|--|-------------|
| 1. Marche des Kroumirs | Welsch. |
| 2. Morceau imposé au concours de Vienne (1 ^{er} prix). | A. Luigini. |
| 3. Fantaisie sur la Traviata (concours de Vienne, 1 ^{er} prix). | Vendi. |
| 15 minutes d'entr'acte | |

DEUXIÈME PARTIE

- | | |
|--|------------|
| 1. Fantaisie sur les Huguenots (concours de Vienne, 1 ^{er} prix). | Meyerbeer. |
| 2. Les Plages de l'Océan (valse romantique). | Welsch. |
| 3. Allegro militaire. | ... |

Incendie.

Le hameau des Chatains, commune de St-Hilaire, vient d'être le théâtre d'un incendie qui a complètement détruit deux maisons d'habitation, quatre granges, trois écuries, le tout couvert en chaume et appartenant à sept propriétaires différents.

Les récoltes qui se trouvaient enfermées dans ces bâtiments ont été également détruites.

Aucun des propriétaires n'était assuré.

Les pertes sont évaluées à 17,800 fr.

Communication ouvrière

Dimanche prochain, 4 septembre, à une heure et demie de l'après-midi, assemblée générale des adhérents à la Chambre Syndicale des ouvriers maçons, plâtriers et cimentiers dans la salle habituelle des réunions.

Incendie

Vienne, 1^{er} septembre. -- Ce soir, à sept heures, un incendie s'est déclaré chez M. Mallet, apprêteur, place du Bâton.

Grâce aux prompts secours, le feu n'a détruit qu'une écurie et un fenil.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

DROME

Le procès du « Jacquemart »

Valence, 1^{er} septembre. -- Dans une des dernières audiences du tribunal correctionnel de notre ville, M. Calixte Lafosse, rédacteur en chef du « Jacquemart » était assigné en diffamation par un curé et un cafetier qui se prétendaient diffamés par un article visant un curé courtoisant la femme d'un cafetier.

Tous les avocats cléricaux de Valence faisaient escorte au curé et supputaient déjà le nombre de mois de prison, d'amendes et de dommages-intérêts qu'on allait infliger au malheureux journaliste.

Mais au cours de l'interrogatoire de Lafosse, au moment où on allait discuter l'affaire au fond, M. Grimaldi, substitut, a demandé la parole et a exposé que la demande tant du curé que du cafetier prétendus diffamés était entachée de nullité, attendu que les parties demandaient l'application de la loi de 1879 et que cette loi était abrogée par celle du 29 juillet 1881.

Cette nullité étant d'ordre public et proclamée par cette loi, empêchait l'examen de l'affaire au fond.

Grand désarroi chez les avocats réactionnaires; le tribunal lui-même était aluri.

Le président, sans doute pour les consoler, a déclaré publiquement que lui-même ignorait l'existence de cette loi.

Le tribunal a déclaré les assignations nulles, attendu qu'elles visaient une loi abrogée.

On en rit encore à Valence.

On a remarqué le silence du *Messenger de Valence*, relativement à cette affaire.

Accident de chemin de fer

Un affreux accident est arrivé ce soir à Valence. A 6 h. 40, le train de marchandises 1393, venant de la ligne du Dauphiné, rentrait en gare. Le conducteur, M. Joseph Meineyrou, célibataire, âgé de 23 à 25 ans, ayant voulu descendre avant l'arrêt complet du train, a glissé et est tombé sur la voie.

Après avoir été traîné sur un espace de 10 mètres, le malheureux a été coupé en deux par la roue du 40^e wagon. La mort a été instantanée.

Les restes de son corps ont été transportés à la Morgue.

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

Il devait être accoutumé à cette voix de tête si affreusement agaçante adoptée par elle. Il devait être habitué à ce sardonique sourire qui était comme figé sur ses lèvres.

Cependant, cette apparence de raillerie ou un tel moment le transporta d'indignation :

— Ne parlez pas ainsi, fit-il d'une voix frémissante.

— Bon Dieu ! comme vous me dites cela ! Qu'avez-vous, mon ami ? Est-ce que vous êtes malade, vous aussi ?

— Madame ! ...

— Enfin, daignez-vous me dire ce qu'il se passe d'extraordinaire.

La face du comte s'était empourprée ; sa colère revenait avec une violence d'autant plus grande qu'elle avait été plus longtemps réprimée.

Il s'arrêta brusquement devant le fauteuil où la comtesse était assise, et, les yeux flamboyants de haine et de menace, il dit :

Il y a que notre fille ne peut épouser M. de Breuhl-Faverly, qu'elle ne l'épousera pas.

Cette inconcevable déclaration eut du comble de joie Mme de Mussidan, C'était la moitié de la tâche

imposée par le docteur Hortebize, et la plus difficile, qui se trouvait accomplie sans effort.

Cependant son premier mouvement fut de chercher des objections.

Les femmes commencent toujours, systématiquement et instinctivement, par s'opposer aux desirs qu'elles approuvent le plus.

C'est leur façon de les faire entrer profondément dans l'esprit de qui les leur propose.

Chacune de leurs objections est calculée pour produire l'effet d'un coup de maillet sur un coin.

— Plaisantez-vous ? dit-elle. Repoussez M. de Breuhl ! ... Retrouvez-vous jamais un parti aussi brillant, je dirai presque aussi inespéré ?

— Oh ! ... ne craignez rien, répondit le comte avec la plus amère ironie, on se chargera de vous fournir un prétendant.

Cette phrase arrachée à M. de Mussidan par l'intensité de ses craintes, serra jusqu'à l'angoisse le cœur de la comtesse.

Qu'est-ce que cela voulait dire ? Était-ce une allusion ?

Son mari avait-il voulu désigner Croisenois ? Savait-il sous l'empire de quelles obsessions abominables elle était condamnée à agir ?

Mais elle était brave. Elle était de celles qui, à l'anxiété du désastre, préfèrent le désastre lui-même, si complet et si effroyable qu'il puisse être. Elle voulait savoir.

— De quel prétendant parlez-vous ? demanda-t-elle avec une nonchalance affectée. Présenté par qui ? Comment ? Qui donc aurait osé disposer de l'avenir de ma fille sans me consulter ? ...

— Moi ! ...

La comtesse eut un petit ricanement qui fut pour le comte comme un coup de cravache à travers la figure. Il perdit la tête, il oublia tout.

— Ne suis-je donc pas le maître ! s'écria-t-il d'une voix terrible. Et je saurais le montrer, parce

que telle est la volonté des misérables qui ont surpris le secret de ma vie, de mon crime, et qui ont entre les mains assez de preuves pour déshonorer mon nom.

Mme de Mussidan s'était levée. Elle se demandait si la raison de son mari ne s'égare pas.

— Un crime balbutia-t-elle, vous !

— Oui, moi ! Ah ! cela vous surprend et vous ne vous en doutez guère. C'est ainsi. Vous vous souvenez peut-être d'un accident de chasse qui attrista les premiers mois de notre mariage. Ce jeune homme... dans les bois de Bivron. Eh bien ! il n'y a pas eu d'accident. C'est volontairement que je l'ai ajusté, que j'ai fait feu. Je l'ai assassiné, enfin ! Et on le sait, et on peut le dire et le prouver.

La comtesse, terrifiée, reculait, les bras étendus en avant, comme pour écarter un danger.

— Ah ! vous êtes épouvantée ! reprit le comte avec un rire sinistre. Je vous fais horreur, peut-être ? Ne tremblez pas, ne vous éloignez pas ainsi, je n'ai pas de sang aux mains, soyez tranquille ! ...

Il appuyait ses deux mains sur son cœur, comme si la répiration lui eût manqué, et il poursuivait :

— C'est là qu'il est, le sang, et il m'étouffe ! Il y a vingt-trois ans de cela, et cependant, parfois encore, la nuit, je m'éveille baigné de sueur, parce que dans mon sommeil j'ai entendu le dernier râle de l'infortuné.

Mme de Mussidan s'était laissée glisser sur un fauteuil.

— C'est horrible, murmurait-elle...

— N'est-ce pas ? ... Et cependant vous ne savez point encore pourquoi j'ai tué. Savez-vous ce qu'il avait osé me dire, ce malheureux ! ... Il m'avait dit que ma jeune femme que j'adorais avait eu un amant.

La comtesse de Mussidan se dressa, la protesta-

tion aux lèvres, mais M. de Mussidan ayant ajouté froidement :

— Et c'était vrai, j'en ai acquis plus tard la certitude. Elle retomba comme assommée, cachant son visage entre ses mains.

— Pauvre Montlouis ! ... poursuivait le comte, il était aimé, lui. Il avait une maîtresse, une grisette qui allait en journée pour gagner sa vie. Mais elle était plus noble cent fois par le cœur, cette pauvre fille, que l'orgueilleuse héritière que je venais d'épouser et qui était une Sauvabourg.

— Octave ! ... Monsieur ! ...

— Ah ! ... c'est ainsi, elle l'a prouvé. Elle s'était donnée à Montlouis, cependant, et il devait l'épouser ; il me l'avait dit. Tout le monde la croyait sage, elle était enceinte. La mort de son amant elle a été déshonorée. On est impitoyable dans les petites villes. La première fois qu'elle sortit de l'hospice avec son enfant sur les bras, des vieilles femmes prirent de la boue au ruisseau et l'en convrirent. Il fallait fuir.

Quand il se serait agi de la vie, la comtesse n'aurait pu articuler une parole.

— Elle serait morte de faim sans moi ! disait le comte. Pauvre fille ! C'était bien peu, ce que je lui donnais. Eh bien ! avec ce peu, à force de privations, elle a élevé son fils comme celui d'un bourgeois. L'enfant est un homme aujourd'hui, et quand il arrive, son avenir est assuré, car je suis moi ! ...

Pour les grands mouvements de l'âme, il n'est pas de circonstances extérieures. Moins profondément émus, M. de Mussidan et sa femme eussent entendu des sanglots étouffés, qui, lorsqu'ils cessent de parler, rompent lugubrement le silence.

Souvent Mme de Mussidan avait eu, — prétendait-elle, — à souffrir des violences de son mari.

Mais jamais le comte n'avait été ainsi.

A suivre

Le Papier

Pendant longtemps les Anglais, les Suisses et surtout les Hollandais furent nos fournisseurs de papier pour l'écriture comme pour l'impression. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les fabricants étrangers, nos fournisseurs, avaient à vil prix les matières premières de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de diverses autres grandes provinces de France.

Un tel état de choses était trop nuisible à nos intérêts pour ne pas éveiller la sollicitude du gouvernement qui interdit l'exportation des chiffons et imposa de forts droits à l'importation des papiers.

Grâce à ces mesures, l'industrie de la fabrication du papier ne tarda pas à se développer en France au plus grand avantage de la classe ouvrière, puisque la plus forte partie du revenu de cette industrie a toujours été en main-d'œuvre.

D'après la statistique élémentaire de la France, du savant Peuchet, publiée en 1805, on évaluait, en 1789, la valeur du papier fabriqué en France à 8,000,000 de francs, dont il fallait déduire un dixième pour l'achat des chiffons, colle, azur et outils. Il restait donc pour main-d'œuvre et bénéfices 7,200,000 francs.

Sur cette quantité, les colonies françaises consommaient pour environ 1,350,000 fr., et on exportait à l'étranger pour environ 1,350,000 fr. mais on en importait de divers pays près de 235,000 fr. année commune. C'était en conséquence un tribut de plus d'un million de francs que l'étranger nous payait pour cet objet.

A cette époque, l'industrie de la papeterie était très florissante, en Provence. On y comptait 56 fabriques dont la surveillance, ainsi que celle du commerce des papiers, était exercée par les soins de la chambre de commerce de Marseille.

Sous le premier Empire, la fabrication du papier en France représentait une valeur de 30 à 36 millions de francs.

Sous la Restauration, comme sous le gouvernement de Juillet, cette industrie continua à progresser d'une manière rapide, au point que la valeur de ses produits atteignait la somme de 52 millions de francs.

La fabrication du papier et du carton est aujourd'hui bien autrement importante. Elle se chiffre par 110 millions de francs et représente en poids une quantité de 1,506,777 quintaux métriques.

Les départements où la papeterie s'exerce avec le plus d'activité sont : l'Isère, qui produit 125,000 quintaux métriques représentant une valeur de 1,250,000 fr. ; la Charente avec une production de 75,000 quintaux métriques, ayant une valeur de 8,025,000 fr. ; l'Ardèche, qui produit 53,385 quintaux métriques représentant 6,940,050 fr. Les Vosges, Seine-et-Oise produisent chacun pour une valeur d'environ 6 millions 500 mille francs ; le Pas-de-Calais pour 5,851,300 fr. et Seine-et-Marne pour près de 4 millions.

Deux départements de notre région, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône ont participé à ce mouvement en 1880, le premier par une production de 18,599 quintaux métriques, représentant une valeur de 1,636,712 fr. et le second par une production de 15,000 quintaux métriques, représentant une valeur de 750,000 fr.

En résumé, il n'y a guère qu'une quinzaine de départements où il n'existe pas de papeterie.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

3^e CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE

Le bureau du Comité central des républicains radicaux siégera pendant toute la durée de la période électorale, tous les jours, de 1 heure à 2 heures, et de 8 à 10 heures du soir, chez Célerier, rue Sainte-Elisabeth, 108. Il y recevra toutes les communications concernant la 3^e circonscription (6 arrondissements) — Canton de Neuville. — Commune de Vaulx-en-Velin.

Le Comité central des républicains radicaux du Rhône de la 2^e circonscription donne avis qu'une réunion publique aura lieu aujourd'hui vendredi, 2 septembre, à 8 heures du soir, dans la salle de l'Alcazar.

Le citoyen Thiers, candidat du Comité central, sera entendu.

Les cartes d'électeur seront exigées à la porte.

Le délégué, CHANDEL.

3^e CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE

Le Comité central des républicains radicaux de la 3^e circonscription informe tous ses membres qu'une commission siège tous les jours, de 2 à 4 heures et de 8 à 10 heures du soir, dans son local, rue Duguesclin, 276, afin d'y recevoir toute communication.

Le Comité central des républicains radicaux de la 3^e circonscription donne avis qu'aujourd'hui vendredi, 2 septembre, aura lieu une réunion des délégués du 1^{er} arrondissement, à 2 heures, dans son local, rue Duguesclin, 276.

Urgent.

Le délégué, FELDNER.

Loire

3^e CIRCONSCRIPTION DE SAINT-ETIENNE. — Le comité Richarme a fait afficher l'adresse suivante aux électeurs :

Citoyens, Jetez un regard sur les hommes qui combattent M. Richarme, et vous y verrez les partisans du trône et de l'autel se donner la main avec les radicaux et les intrus.

Jetez un coup d'œil sur le résultat du scrutin du 21 août, et vous y verrez les communes les plus inféodées au cléricalisme et au collectivisme votant pour M. Chavanne.

En présence de M. Marius Chavanne et de M. Pétrus Richarme, qui nous représente à la Chambre des députés depuis cinq ans et qui a de grands intérêts commerciaux dans notre circonscription.

Nous espérons que vous vous rendrez tous au scrutin de dimanche prochain et que vous déposerez dans l'urne votre bulletin portant le nom de M. Pétrus Richarme.

Serrons nos rangs, et surtout pas d'abstentions !

Pour le comité :

Le secrétaire, MONIER.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Vendredi 2 septembre, 245^e jour de l'année. Soleil, lever 6 h. 19, coucher, 6 h. 39. Les jours baissent de 8 minutes.

Ephémérides (1190). — Avènement du roi d'Anjou, Richard Cœur-de-Lion.

Par arrêté ministériel, en date du 26 août, M. Bramas, inspecteur du service des Enfants assistés du Rhône, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Favre, sous-inspecteur du service, est nommé inspecteur en remplacement de M. Bramas.

M. Lamarche est nommé sous-inspecteur à la place de M. Favre.

Par arrêté préfectoral, en date du 31 août courant, MM. Causse, Bousquet et Rebatel, conseillers généraux, ont été nommés membres de la commission chargée de procéder au recensement général des votes émis le 4 septembre prochain pour le second tour de scrutin de l'élection des députés des 2^e et 3^e circonscriptions de l'arrondissement de Lyon.

La commission se réunira en séance publique, le jeudi 8 septembre 1881, à 2 heures du soir, dans la salle du conseil de préfecture, à l'hôtel de ville de Lyon.

M. le préfet du Rhône donne avis qu'un concours international de machines, outils et appareils de viticulture, oenologie et distillation aura lieu du 1^{er} au 20 novembre prochain, à Conegliano, près Venise, (Italie).

Le programme de ce concours est déposé à la préfecture (1^{re} division, 2^e bureau) où il sera communiqué à toute personne qui aurait intérêt à le consulter.

Les demandes d'admission à ce concours devront être parvenues avant le 15 septembre courant à la direction de l'Ecole Royale de viticulture de Conegliano.

Voici le toast prononcé par M. Marius Thévenet, au dîner offert par M. le préfet au conseil général :

Messieurs,

Je dois à l'indulgent sympathie de mes collègues l'honneur de prendre ici la parole. Je n'en abuserai pas ; les avocats savent quelquefois être brefs.

Je viens vous proposer, selon nos vieilles et bourgeoises coutumes, de boire d'abord à la santé de Mme Oustry, qui nous accueille à sa table avec tant de charme et de cordialité ; qu'elle nous permette de lui offrir nos premiers hommages.

Quant à vous, M. le préfet, laissez-moi vous dire, en toute sincérité, pourquoi nous vous serions la main avec tant de plaisir.

C'est votre franchise et votre parfaite loyauté qui nous attirent et nous séduisent. N'est-ce pas la meilleure des séductions ? Avec vous, pas de promesses banales, pas de chaussettes-trappes, pas de ruses savamment combinées.

Vous administrez au grand jour, en bonne foi, honnêtement, et vous accueillez à sa table avec tant de charme et de cordialité ; qu'elle nous permette de lui offrir nos premiers hommages.

Tous, messieurs, vous vous associez, j'en suis sûr, aux sentiments que j'exprime, tous vous boirez à la santé de M. le préfet du Rhône.

Mais avais-je besoin de m'adresser à chacun de vous ? Ne sommes-nous pas tous unis dans une même pensée : honorer le gouvernement de la République, le faire respecter et aimer ?

Certes, sur ce terrain, nous sommes tous d'accord. Vouloir et accomplir des réformes nécessaires, donner à notre patrie des institutions protectrices et libérales, faire que la fraternité inscrite sur nos monuments publics ne soit pas une décevante illusion : voilà notre but.

Les phases se succèdent, apportant avec elles un lumineux bagage de promesses à réaliser. Nous en sommes dans celle qui doit être la plus féconde, et nous assisterons bientôt aux efforts de nos représentants pour réorganiser et pour ranimer des institutions qui n'ont pu résister au souffle puissant de la liberté !

Rassurez-vous, messieurs, la lutte sera pacifique ; M. le président Grévy devra être lui-même à la tête du progrès. C'est vous dire que la marche en sera sûre et prudente.

Pénétré de cette espérance, je vous propose de boire à la santé de M. le président de la République.

Les gourmets l'ont échappé belle ! Dans nos départements du Midi où l'on élève spécialement les oies et où l'on confectionne si bien les pâtés de foie gras, les malheureux volatiles périssent depuis quelque temps.

Plus d'oisons, partant plus de foies !

Vous voyez le désespoir des amateurs du pâté savoureux !

L'Académie des sciences tout entière a frémi, quand M. de Quatrefages a communiqué la lettre de M. Caraven-Cahin, annonçant la maladie, le fléau qui détruisaient les vieux défenseurs du Capitole.

Heureusement la missive, qui apportait le denil dans tous les palais, découvrait la source du mal et promettait le remède.

Il paraît que les oies sont très friandes d'une plante appelée l'Helminthie vipérine, et l'autopsie a démontré que souvent les feuilles rugueuses de cette plante s'arrêtaient dans l'oesophage, y déterminaient des tumeurs et finit par entraîner l'asphyxie de l'animal.

Le remède, c'est d'arracher la plante perfide ou de surveiller la gourmandise trop confiante des oies.

Nous serions injuste de ne pas bénir la perspicacité de M. Caraven-Cahin, qui nous permet de prédire avec joie qu'il y aura encore de beaux jours pour les friands du fameux pâté.

Le gibier a fait son apparition sur la place de Lyon.

Cette année étant, dit-on, une année exceptionnelle, une année où le gibier est en abondance, les marchands le vendent tout aussi cher que les années précédentes.

Un lièvre flamand d'Allemagne, 15 fr. ; une caille, de provenance italienne, 2 fr. ; une perdrix, de grosseur suffisante, 6 à 7 fr.

La traditionnelle perdrix aux choux, le civet de lièvre ne seront bientôt plus accessibles qu'aux millionnaires.

Horrible suicide

Un suicide qui indique chez son auteur une énergie peu commune.

Un jeune homme de 20 ans, Foscalina, ménagère, cours de Broches, 45, a profité de l'absence des siens pour s'ouvrir avec un couteau les artères du bras gauche. Elle s'est faite dans ce but deux horribles entailles.

M. Contagne, médecin au rapport, aussitôt prévenu n'a pu que constater le décès.

On attribue cette fatale détermination à des chagrins de famille.

Un brigadier du 8^e hussards, le nommé Jean Armand, revenait, hier soir, à une heure, de la caserne de la Doua, au Grand-Camp, lorsqu'à l'angle de la rue des Charpenettes et de la place de la Bascule, il fut désarçonné par un brusque mouvement de son cheval.

Son pied gauche étant resté malheureusement engagé dans l'étrier, et la bête continuant sa course, il fut traîné sur un espace de plusieurs mètres, la tête battant le sol.

Un témoin de l'accident, M. Pierre Benoit, se

jeta à la tête du cheval, et le maintint le temps nécessaire pour dégager la victime, qui avait le pied gauche foulé et de fortes contusions au crâne.

Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, le brigadier a été transporté à la caserne de la Part-Dieu.

Mme Bertrand, cultivatrice à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, passait hier matin, avec une petite voiture attelée d'un âne, à l'angle de la montée de l'Observance et du quai Pierre-Seize, lorsque une lourde voiture, faisant le service de l'abattoir heurta violemment son véhicule.

Du choc l'âne fut jeté sur le flanc et dans sa chute se brisa une jambe. La pauvre bête abattue aussitôt fut vendue pour 20 fr. à un boucher de la Halle.

La propriétaire désolée, a porté une plainte contre l'auteur involontaire de l'accident.

Ce matin, à huit heures, le tramway numéro 74, faisant le service de Lyon à Monplaisir, a accroché, dans la Grand-Rue de la Guillotière, une voiture appartenant à M. Chevalier, papetier, et a déchiré la cuisse gauche du cheval qui, en se relevant, a cassé plusieurs vitres du tramway.

La responsabilité de cet accident incomberait en grande partie au conducteur de cette voiture qui ne se serait pas garé au son de trompe du cocher du tramway.

Une bonne capture !

La nuit dernière, à 3 h. 1/2 du matin, deux gardiens de la paix, qui faisaient leur ronde, aperçurent dans la rue de Marseille, un individu dont les allures leur parurent suspectes.

Ils l'observèrent et le virent bientôt s'introduire dans l'allée portant le n° 13 de cette rue. A leur approche, le rôdeur prit la fuite, mais ne tarda pas à être rejoint dans la rue Béchervelin.

Conduit au poste, il refusa d'indiquer son nom et son adresse. Il était porteur d'une cruche, de treize clefs de différentes dimensions et d'une pince en fer de cordonnier.

On a toutes raisons de supposer que ce malfaiteur, qui paraît âgé de 35 ans environ, avait pour spécialité, les vols dans les caves. Plusieurs vols de cette nature ont été commis, ces derniers temps, dans le quartier.

Nous avons signalé, il y a deux jours, le vol dont M. Freton avait été victime. Un malfaiteur, profitant de son absence, avait fracturé la porte de sa chambre et enlevé une somme de 31 fr. 50.

Un individu, nommé T..., que l'on soupçonnait de ce vol, a été arrêté hier, au moment où il venait retirer à la gare de Lyon-Vaise, une malle expédiée de Chambéry à son adresse.

Une instruction est commencée sur les antécédents de ce personnage que l'on a toutes raisons de croire n'en être pas à son coup d'essai.

Malgré une surveillance des plus actives, les gares des chemins de fer sont toujours infestées de vagabonds, pisteurs, etc. cherchant dans le vol leur pain quotidien.

Hier, M. Last, chaudronnier à Villefranche, ayant commis l'imprudence, en attendant le départ du train, de déposer sa valise remplie d'effets sur une banquette de la salle d'attente de la gare Perrache ; eut la douloureuse surprise de ne plus la trouver quelques instants après.

Une enquête est ouverte.

Le nommé Pierre C..., âgé de 29 ans, ouvrier ferblantier, a trouvé un moyen commode d'augmenter le prix de sa journée de travail, en dérochant chaque jour une certaine quantité de plomb à son patron, M. Borgeal, rue des Archers.

Ce dernier a fait arrêter son trop avide employé.

Pierre S..., cordonnier, rue Grôlée, a la main prompte.

Pour une cause futile, il s'est livré à des actes de violence sur la personne de Mme Marie Legan, ménagère, rue Moncey.

Sur la plainte de la victime, l'irascible ressemleur a été arrêté.

Un vol d'une somme de 800 fr. a été commis, hier matin, entre 6 et 7 heures, au préjudice de Mme veuve Guinet, propriétaire à Vaulx-en-Velin, pendant qu'elle se trouvait au marché de Lyon.

Les soupçons les plus sérieux pèsent sur un individu du pays, actuellement sans domicile, que des personnes ont aperçu sortir du domicile de Mme Guinet, à l'heure indiquée.

Après le vol, le coupable a dû se diriger sur Lyon. Il est activement recherché.

Les dévaliseurs de poulaillers, continuent le cours de leurs exploits.

L'autre nuit, des malfaiteurs ont pénétré dans le poulailler de Mme Pardon, à Saint-Etienne-les-Ollières, et ont tordu le cou à treize poules et deux poulets.

Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Dans le compte-rendu de l'incendie de la Guillotière, que nous avons publié hier, nous disions que le feu s'était déclaré dans l'écurie de M. Seignol.

Ce dernier nous prie de rectifier le fait. Rien ne prouve, en effet, que l'incendie ait pris naissance chez lui plutôt que chez ses voisins.

Un petit enfant âgé de 6 ans environ, a été trouvé hier soir, à 9 heures, égaré sur le cours Perrache et pleurant à chaudes larmes.

Comme il n'a pu donner aucun renseignement sur son identité, il a été conduit à l'asile de la Charité où ses parents pourront le réclamer.

Voici la taxe du pain pour la première quinzaine de septembre 1881 :

A partir du 1^{er} septembre 1881, le prix du kilogramme de pain de ménage, vendu chez les boulangers, est fixé à 42 cent.

La taxe du pain de ménage, vendu sur les marchés, est fixée à 39 cent.

Le pain forain ou pain blanc et les autres pains dits de *haze* ou de *fantaisie*, ainsi que le pain de qualité inférieure au pain de ménage, se vendront à prix débattu, ainsi que le porte l'article 3 de l'arrêté du 18 août 1874.

Il y a 2 centimes d'augmentation par kilogramme sur les prix du pain pour cette quinzaine.

Concerts-Bellecour

La fête artistique de ce soir aux Concerts-Bellecour sera très intéressante ; on y entendra l'excellente musique du 22^e de ligne, dont le chef, M. Mornay, est, comme on sait, un de nos compatriotes.

On entendra notamment la *Marche de l'Emir*, exécutée par l'orchestre et la musique du 22^e, en tout cent vingt exécutants, ce qui produit un effet remarquable.

Tir de l'armée territoriale

Dimanche, 4 septembre, de 7 h. à midi, concours mensuel à 800 mètres, avec cibles d'essai. Voir chez M. Gonon, armurier, rue Jean de Tournes, 8, le classement définitif des sociétés 1^{re} classe. Les admissions ont toujours lieu sur le terrain. Les voitures partiront à 6 heures, 8 h., 9 h. et 10 h. Le premier départ de la place Morand, les suivants de la brasserie du Parc.

Société philanthropique de la Haute-Loire

La Société philanthropique de la Haute-Loire en formation, fait savoir aux citoyens qui désireraient en faire partie, qu'une deuxième séance aura lieu dimanche, 4 septembre, à 2 heures, au café Laverrière, rue de la Barre, 18, pour l'inscription des nouveaux adhérents.

Volontaires du Rhône

(Société d'études militaires)

Aujourd'hui vendredi, 2 septembre, réunion du conseil d'administration à 8 heures 1/2 du soir, au siège social. Dimanche prochain, 4 septembre, marche militaire sur Charbonnières.

Départ du siège à six heures et demie précises. L'avant-garde partira à six heures précises.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 1^{er} septembre, 4 h. du soir.

Température : Les basses pressions qui étaient sur la Baltique et celles que nous signalions sur le Golfe du Lion ont convergé vers l'Italie septentrionale où se trouve maintenant une forte bourrasque. Ce double mouvement s'est manifesté sur notre région par une très grande variabilité dans la direction du vent, soit au voisinage du sol, soit dans les hautes régions de l'atmosphère. D'ailleurs un orage était hier soir à l'Est de Lyon, et vers 1 h. du matin, le tonnerre grondait au N.-O.

Le vent souffle fort du N. N. O. depuis 9 heures du soir. Néanmoins le baromètre reste bas (760 mm). La température est restée dans la matinée stationnaire vers 12 degrés et atteint à 1 h. seulement 13^e 8.

Temps probable : Assez beau.

CHRONIQUE THEATRALE

THÉÂTRE BELLECOUR. — Le théâtre Bellecour rouvrait hier ses portes au public avec la comédie de M. Edouard Pailleron, le *Monde où l'on s'ennuie*.

Nous nous contenterons pour aujourd'hui de constater le grand succès de cette soirée dont notre chroniqueur spécial donnera demain un compte rendu détaillé.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris

Paris, 31 août.

Aujourd'hui a eu lieu la réponse des primes mensuelles. Est-il besoin de dire que le sort de cette opération était connu par avance, au moins en ce qui concerne le 6 0/0.

Ce fonds se négociait à une heure et demie à 115.75. Toutes les primes, je dis toutes, ont été abandonnées. Il en est à peu près de même, d'une façon générale, au marché des valeurs.

Il paraît difficile que les deux journées de liquidation qui vont suivre ne soient pas à l'image de celle-ci. La baisse entraîne la baisse, dit un précepte de bourse rarement démenti, et il est incontestable que tous les éléments sont réunis qui peuvent déterminer une chute plus ou moins précipitée de la cote des valeurs. La chose est faite pour les fonds d'Etat.

Les consolidés ont perdu 3/8 dès l'ouverture, puis 1/4 encore à deux heures, soit 98 1/16. Le 5 0/0 Italien, le Turc, sont en réaction de 25 centimes sur les prix d'hier.

L'Union générale, le Foncier, le Suez, les Chemins français laissent voir des dispositions peu rassurantes. Il est fâcheux qu'on ait retenu des titres aussi lourds quand il pouvait s'agir de faire sans dommage défaut.

La Banque d'Escompte se maintient aisément à 815.

La Banque de commerce a cependant un aspect moins inquiétant.

La Banque de prêts à l'industrie s'y maintient ferme à 622.50.

Le Crédit de France est demandé 768. La tenue de ce titre est remarquable.

Signalons aussi de bons achats d'actions du Crédit général français : on prévoit une reprise et nous pensons que c'est avec raison.

En Banque, les demandes d'actions de la Banque Transatlantique commencent à devenir nombreuses. Les établissements similaires étrangers donnant des revenus de 20 à 25 0/0, il n'y a aucun motif pour que la Banque Transatlantique n'atteigne pas de semblables résultats. — On cote 627.50.

Nous approchons de l'ouverture de la vente des actions nouvelles du Phénix Espagnol. L'avantage d'acheter à 650 fr. un titre qui est coté en bourse environ 900, c'est-à-dire de gagner 300 fr., est tellement évident que le succès de cette opération ne peut faire doute.

TRIBUNE RÉPUBLICAINE

Chambre syndicale des Ouvriers Lyonnais. Bureau de placement ouvert tous les jours de 1 heure à 4 heures, rue Duguesclin 123, au premier.

On demande de suite des dévoués à gages et des domestiques.

AVIS. — Toutes les adhérentes sont priées d'assister à la réunion mensuelle du dimanche 4 septembre à 2 heures du soir.

Le syndicat est prié de ne pas s'absenter.

DERNIÈRE HEURE

LES OPÉRATIONS EN TUNISIE

M. le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes du général Logerot :

La Manouba, 31 août. — Deux bataillons destinés à occuper Hammamet sont partis hier.

Le colonel Corréard a eu à subir dans la nuit du 28 août une nouvelle et vigoureuse attaque qu'il a repoussée en infligeant à l'ennemi des pertes considérables au dire des indigènes eux-mêmes.

Nos pertes sont de six tués, dont un officier et de 46 blessés.

Après le combat, le colonel Corréard s'est porté sur Hammamet pour s'y ravitailler et compléter ses munitions avant de reprendre son mouvement.

La Manouba, 1^{er} septembre. — Le commandant de la *Sarthe*, qui a transporté les troupes à Hammamet, m'informe que les bataillons occupent la ville et que l'ennemi paraît s'être éloigné.

CHOSSES & AUTRES

Les accidents au théâtre

Je viens de lire qu'un artiste de province avait, dans une scène de duel, traversé la main de son adversaire en se jetant un peu trop fougueusement contre lui.

Le théâtre présente fréquemment des accidents de ce genre, et faute de première à me mettre sous la plume, je me suis pris à compiler mes bouquins sur la matière.

Il s'y trouve vraiment des aventures curieuses. Caubier de Banault, ambassadeur de France en Espagne, assistait un jour à une représentation de la bataille de Pavie, lorsqu'il vit un Espagnol terrasser un Français en l'obligeant à lui demander quartier dans les termes les plus humiliants.

Notre agent diplomatique, emporté par son zèle, sauta sur le théâtre et *coram populo* passa sous l'épée à travers le corps de l'acteur qui malmenait ainsi ses compatriotes.

Boron le père, jouait don Diègue, du *Cid*. En repoussant de pied l'épée que le comte de Gormas lui avait fait tomber des mains, il se piqua.

Cette blessure qui semblait peu de chose ayant été négligée, s'envenima et la gangrène s'y mit. Il refusa énergiquement l'amputation qu'on lui proposait comme seul remède possible, disant qu'un roi de théâtre se ferait suer avec une jambe de bois : il alla mieux mourir.

Dans *Richard Cœur de Lion*, l'acteur Clairval faisait un rôle d'aventurier, auquel un petit garçon, représenté par une demoiselle nubile, servait de conducteur. Cette actrice s'avisait de faire une petite sauterie, en la lissant d'épingle, la polie en dehors.

Lorsque Clairval s'approcha sur son bras pour entrer en scène, il se déchira horriblement la main et s'en plaignit vivement. Sur quoi Mlle Rosette, souriant ironiquement, lui répondit : « En effet, ce n'est pas aussi doux qu'un pigeon » faisant allusion au métier de coiffeur qu'exerçait auparavant son camarade.

Le duc de Richelieu, informé de cette scène, exigea que l'actrice fit des excuses à Clairval et de plus la fit conduire à la Force.

Hoscius, sur le théâtre de Rome, entra un jour si complètement dans le rôle d'*Atrée* qu'il tua d'un coup de sceptre un esclave qui passait près de lui.

Du reste, il faut croire que l'endroit était prédestiné, car un danseur-mime qui jouait Ajax furieux s'emballa tellement dans son rôle qu'il fendit la tête de celui qui faisait Ulysse.

On sait comment Molière ayant persisté à tenir la scène, malgré une grave affection de poitrine qui lui faisait cracher le sang, se rompit un vaisseau en prononçant le jure du *Malade imaginaire* et mourut presque aussitôt après.

Mais une des plus singulières tragédies en ce sens fut certainement la suivante.

On jouait le *Mystère de la Passion* devant Jean II, roi de Suède. L'acteur qui représentait Jésus-Christ était

en croix, et celui qui faisait le centurion Longus, au lieu d'effleurer simplement de sa lance le flanc du crucifié, l'enfonça maladroitement dans le corps du malheureux. Celui-ci tomba mort et écrasa dans sa chute la Sainte Vierge.

Le roi indigné s'élança sur Longus, et d'un coup de sabre lui trancha la tête sur le cadavre même de ses deux victimes. Mais, à son tour, la foule, irritée de la brutale intervention de Jean II, se jeta sur lui et le tua sur les marches de la salle.

La légende ne dit point malheureusement si le ciel prenant part à son tour dans l'action, ne réduisit pas en capilotade les spectateurs qui venaient de lui envoyer si prestement l'âme de leur roi.

Mots de la fin

— Tu sais ? le petit Raoul qui a mangé avec toi deux héritages ? le voici café de nouveau. Il vient d'hériter d'un oncle millionnaire.

— J'ai toujours dit que ce garçon-là avait de l'esprit jusqu'au bout des ongles !

On sait que M. Camille se livre à un grand nettoyage de la capitale au point de vue des mœurs ; — presque tous les jolis messieurs à casquettes de soie vont être emballés.

— Où les enverra-t-on ? demande une dame.

— En Espagne, belle dame.

— Pourquoi, monsieur ?

— Pour faire une majorité alphonsiste.

Un ivrogne chemine en titubant. Soudain, devant la glace d'un magasin, il fait halte, se regarde et, touchant du doigt son nez effroyablement cramoisi :

— C'est pas pour dire, mon vieux, mais, toi, tu ne l'as pas volée, ta décoration !

Un curé de village rencontre un ivrogne obstiné. — Eh bien, malheureux, tu ne te lasserai donc pas de vivre au cabaret ? Ta femme pleure sans cesse, les enfants sont sans pain, tu ruines ta santé, tu perds ton âme ! Car, enfin, jamais on ne t'a vu à l'église.

— Dame ! monsieur le curé, à l'église, il n'y a que vous qui buviez !

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE DE LA GAITÉ, rue Diderot, 7, à la Croix-Rousse.

Le directeur a l'honneur de prévenir le public que l'ouverture de la saison théâtrale aura lieu le dimanche, 4 septembre, par la première représentation donnée avec l'autorisation spéciale de l'autorité :

Les *Martyrs de Strasbourg* ou *L'Alceste* en 1870, drame historique et patriotique, en 5 actes et 10 tableaux.

SPECTACLES DU 2 SEPTEMBRE

Aujourd'hui vendredi, deuxième représentation du Monde où l'on s'ennuie, la dernière comédie de M. E. Pailleron.

La duchesse de Réville. M. Devoys (Comédie-Française)
Suzanne de Villiers. Henriot (Gymnase).
Luey Watson. M. d'Alfort (Gymnase).
Jeanne Raymond. Brosse (Odéon).
Madame de Loudan. Goblet (Comédie-Française).
La comtesse de Cérans. De Séver (Vaudeville).
Madame Arriago. Devoys (Odéon).
Madame de Holnet. Mathilde.
Madame de St-Réault. Bémey.
Belloc. MM. March (Odéon).
Paul Raymond. G. Prika (Odéon).
Roger de Cérans. Rameau (Gymnase).
De Saint-Réault. Merville (Odéon).
Toulonier. Delamarre (Gymnase).
Le général de Brisis. Beuls (Vaudeville).
Des Millets. Corail.
Virot. Lenoir.
François. Laville.

Casino, rue de la République.
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Place Bellecour
Ce soir vendredi, 2 septembre 1881, à 8 h., grande fête artistique.

PROGRAMME
PREMIÈRE PARTIE
1. Ouverture des Mousquetaires (1^{er} audit.). Halévy
2. Ma vie, valse (1^{er} audit.). Lumbye
3. Aubade (chœurs et instruments à vent) A. Luigini
4. Entrée de Don César le Buzan Massenet
5. Grande fantaisie sur Lara (1^{er} audit.). Maillart
arrangé par Forestier

DEUXIÈME PARTIE
1. Fantaisie sur la Nonne Sanglante Gounod
2. Air varié de Mohr
3. Fantaisie sur la musique du 22^e de ligne Meyerbeer
4. Fantaisie sur l'Africaine Meyerbeer
5. Marche de l'Emir A. Luigini
exécutée par l'Orchestre et la musique du 22^e de ligne (150 exécutants)
Orchestre de la ville, 60 exécutants, sous la direction de A. Luigini.

Prix d'entrée : 1 franc.
Demain, grand concert.
Prix d'entrée : 60 cent.

Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert v. r.

Le rédacteur en chef, P. ANNEQUIN.
Lyon. — Imprimerie du Républicain du Rhône.
18, quai de l'Hôpital.

BOURSE DE LYON

Du 1^{er} Septembre 1881

Rentes	Comptant-Actions
3 0/0 amortissable ... 85 60	Gaz de Lyon ... 1350
3 0/0 amortissable ... 85 60	Gaz de la Guillaumière ... 250
4 1/2 ... 112	Mines de la Loire ... 250
5 0/0 ... 112	Montroubaert ... 250
5 0/0 ... 112	St-Etienne ... 250
5 0/0 ... 112	Rive-de-Gier ... 250
5 0/0 ... 112	Société lyonnaise ... 250
5 0/0 ... 112	Bateaux-Omnibus ... 250
5 0/0 ... 112	Suez ... 250
5 0/0 ... 112	Dette Egypte unifiée ... 400
5 0/0 ... 112	Abattoirs ... 250
5 0/0 ... 112	Verreries L. et Rhône ... 250
5 0/0 ... 112	Croix-Rousse ... 250
5 0/0 ... 112	Obligations
5 0/0 ... 112	Ville de Lyon ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1869 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1871 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1875 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1880 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1881 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1882 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1883 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1884 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1885 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1886 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1887 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1888 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1889 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1890 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1891 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1892 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1893 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1894 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1895 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1896 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1897 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1898 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1899 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1900 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1901 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1902 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1903 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1904 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1905 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1906 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1907 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1908 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1909 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1910 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1911 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1912 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1913 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1914 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1915 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1916 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1917 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1918 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1919 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1920 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1921 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1922 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1923 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1924 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1925 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1926 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1927 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1928 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1929 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1930 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1931 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1932 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1933 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1934 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1935 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1936 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1937 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1938 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1939 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1940 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1941 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1942 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1943 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1944 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1945 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1946 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1947 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1948 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1949 ... 250
5 0/0 ... 112	Ville de Paris 1950 ... 250

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10
Société anonyme
AU CAPITAL DE 3,250,000 Francs

Reçoit les Dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue 2 0/0
A 3 mois 3 0/0
A 6 mois 4 0/0
A 1 an 4 1/2 0/0
A deux ans et au-dessus 5 0/0

ORDRES DE BOURSE — PAIEMENT DE COUPONS
AVANCES SUR TITRES

ANNONCES

A louer

DE SUITE

APARTEMENT

De 3 pièces avec 2 grandes alcôves, cave et grenier, belle vue, 18, rue de Marseille, prix 480 fr. S'adresser chez la concierge.

UNE MONTRE

a été trouvée, dimanche soir à 5 heures, cours de Brosees. La réclamer à M. Roussel, imprimerie A. Walterer, rue Belle-Croixière, 14, de 8 à 6 heures du soir.



STÉPHANIE prêtre par les caries et les lignes de la main, rue des Capucins 1. au 2^e

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taitbout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

LA CONTREFAÇON ANÉANTIE

PAR LES

MARQUES DE FABRIQUE FRANÇAISES

PARIS — 28, Rue Saint-Lazare, 28 — PARIS

Publication annuelle des Marques, Etiquettes, Dessins et Modèles de Fabrique, ouvrage récompensé par l'ACADÉMIE NATIONALE, distribué gratuitement dans les ambassades et consulats de France à l'étranger, chambres et tribunaux de commerce, principaux cercles, hôtels et cafés de toutes les villes de France, principaux commissionnaires de Paris, casinos et stations thermales, etc. etc.

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon.

AFFERMER

A VILLEURBANNE

à 300 mètres de la station des tramways et à 2 kilom. de Lyon

UNE PROPRIÉTÉ DE RAPPORT

de 75,000 mètres d'un seul tenement

dont 45,000 mètres clos de murs

Terres, prés, jardinage, vignes, arbres fruitiers, bois, etc. Facilités pour l'arrosage. Ferme et grand bâtiment d'exploitation. Instruments aratoires.

LE CLOS POURRAIT SE LOUER SEUL

S'adresser sur les lieux à M. Briquet, chemin Sautin, 4.

INJECTION PEYRARD

Pharmacie à Alger

Plus de Mercure, Copal, Cubèbe. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard, sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans, le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Ont constaté l'excellence les docteurs Solari, Ferrand, Bernard, Ali-Bouloek, etc. — Dépôt général chez l'inventeur E. Peyrard, place du Capitole, à Toulouse. — Dép. Vial, pharm. rue Bourbon; Faivre, rue du P. L. 8; Reverchon, Croix-Rousse; Cazeneuve et Lestra, rue Lanterne; Poncet, cours Morand; pharm. normale, rue d'Algerie, 14; à Vienne, M. Causton, pharm. M. A. Couturier, pharm. à Valence; M. Lestra, rue Lanterne; M. M. Masson, pharmacie Masséna, rue Masséna; M. Marmonnier, à Grenoble, à Saint-Etienne, M. Desprats, place du Marché; M. Exbrayat, rue de Lyon.

MOYEN

De faire rapporter à ses capitaux en opérant sur les RENTES FRANÇAISES

Brochure expédiée gratuitement. S'adresser à la SÉCURITÉ FINANCIÈRE (1^{re} Année) 26-28, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PARIS (PRÈS LA BOURSE)

Maison spéciale pour les Opérations de Bourse à TERME

BANQUE HYPOTHECAIRE

DE FRANCE

Société anonyme. Capital 100 mil. de fr.

4, rue de la Paix, à Paris

Prêts actuellement réalisés sur première hypothèque

CENT SIX MILLIONS de FRANCS

En représentation de ses prêts réalisés la Société délivre au porteur de 485 francs, des Obligations de 500 francs, rapportant 20 francs d'intérêt annuel payables trimestriellement.

Les titres sont délivrés et les intérêts sont payés, à Paris, à la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix; — à la Société générale de Crédit industriel et commercial; — à la Société de Dépôts et Comptes courants; — au Crédit Lyonnais; — à la Société Générale; — à la Société Financière de Paris; — à la Banque de Paris et des Pays-Bas; — à la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les départements et à l'étranger, à toutes les agences et succursales des sociétés désignées ci-dessus.

Dépôt Général

CHRONOMÈTRE

AMÉRICAIN

Suisse et Français

de Peters, Suter, 1^{er}

Boul. Sébastopol, 44

PARIS

MONTRE MÉTAL

à cylindre, 1^{er}

MONTRE tout argent à cylindre et à rubis, 1^{er}

REMONTAIRE métal à sec et à l'huile, 1^{er}

REMONTAIRE Argent pour Homme ou Dame 2^{es}

REMONTAIRE tout Or pour Homme ou Dame 6^{es}

CHRONOMÈTRE Or, 150; Arg. 100; Métal 75

Pour rapatriement en second, garantie de 2 ans

et expédition franco, 2^e 50 en sus.

Demandez les Prix-Courants.

HORAIRE GÉNÉRAL DES CHEMINS DE FER

Service d'Été 1881

MATIN

PARIS	DÉPARTS	OMNIBUS 4,58	EXPRESS 2,10	OMNIBUS 2,35	DIRECT 9,03	OMNIBUS 11,10	MIXTE 11,39
MARSEILLE	DÉPARTS	RAPIDE 4,16	OMNIBUS 5,32	EXPRESS 7,20	DIRECT 7,35	EXPRESS 10,05	MIXTE 10,20
GENEVE	DÉPARTS	5,45	5,55	—	7,45	9	11,45
BOURBONNAIS	DÉPARTS	—	5,33	8,41	—	—	11,39
BESANCON	DÉPARTS	—	5,55	—	9	—	11,45
GRENOBLE	DÉPARTS	5	—	7,10	—	11,55	—
CHAMBERY	DÉPARTS	5,45	—	5,55	9	—	11,45
MONTBRISON (St-Paul)	DÉPARTS	5,15	6,05	7,05	8,40	11	—
ST-ETIENNE	DÉPARTS	5,11	—	7,30	—	11,43	—
LES DOMBES	DÉPARTS	6,06	—	—	6,55	—	10,21

SOIR

RAPIDE 2,31	OMNIBUS 2,50	OMNIBUS 4,38	MIXTE 5,28	EXPRESS 7,10	DIRECT 7,22	MIXTE 8,50	EXPRESS 11,10	OMNIBUS 11,30	RAPIDE Min. 53
MIXTE Midi 5	OMNIBUS 1 10	MIXTE 2,10	—	OMNIBUS 4,50	MIXTE 6,30	DIRECT 8	MIXTE 9,56	EXPRESS 10,43	—
3,30	—	5	—	—	8,05	—	—	—	—